

## PROGRAMME NATIONAL FSE+ EMPLOI - INCLUSION - JEUNESSE - COMPÉTENCES

### Résumé de l'appel à projets à paraître

**RÉGION ADMINISTRATIVE :** Volet national

**PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE :** Volet national

**SERVICE GESTIONNAIRE :** FRANCE TRAVAIL

**CODE ET INTITULE :** NATIO1264 Volet national\_Accompagnement des bénéficiaires du contrat d'engagement jeune

**PROGRAMME :** Programme national FSE+ Emploi - Inclusion - Jeunesse - Compétences

**DISPOSITIFS :**

2.a.8 Accompagnement du contrat d'engagement jeune

**CATÉGORIE DES CANDIDATS ÉLIGIBLES (porteurs de projets) :**

Seules sont éligibles au présent appel à projet les Directions régionales de France Travail.

**MONTANT TOTAL DU SOUTIEN EUROPÉEN PRÉVU :** 100 000 000 €

**DATE DE LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS :** 31/10/2024

**DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES :** 10/01/2025

**DESCRIPTION ET CONTEXTE :**

Le contrat d'engagement jeune s'inscrit dans la lignée du Plan « Un jeune, Une solution », lancé en juillet 2020 pour accompagner les jeunes au moment de la crise sanitaire liée à l'épidémie de la COVID-19. Tandis que le chômage des jeunes avait explosé lors de la précédente crise économique de 2008-2009 (+31 %), il a aujourd'hui reculé par rapport à ce qu'il était avant la crise sanitaire de 2020 pour atteindre 17,8% en avril 2024 (source Eurostat).

Toutefois, malgré cette bonne reprise et les tensions de recrutement dans certains secteurs, trop de jeunes peu ou pas qualifiés ne sont pas en mesure de trouver seuls un emploi. Certains ont connu des parcours de vie heurtés (parfois à cause d'un handicap), d'autres ont décroché du système scolaire, n'ont

bénéficié d'aucune formation, sont sans réseau ou ignorent les démarches à mener pour trouver un emploi. Ces jeunes se retrouvent évincés durablement du marché du travail. Comme constaté précédemment, en France, le taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans est de 17,8 % en avril 2024 contre 14,4% au niveau de l'union européenne et 14,1% dans la zone euro (source Eurostat).

L'idée est donc de proposer à ces jeunes un accompagnement profondément renouvelé avec un objectif d'entrée plus rapide dans l'emploi. Il s'agit d'aller chercher ces jeunes et de leur permettre d'accéder à un emploi grâce à un accompagnement exigeant et intensif.

Dans la lignée d'« 1 jeune, 1 solution » et en relais de la Garantie Jeunes, le Contrat d'Engagement Jeune mobilise les entreprises pour favoriser les découvertes de métiers, les immersions dans un collectif de travail et la formation en alternance.

Le dispositif « Accompagnement du contrat engagement jeune » s'inscrit dans la Priorité 2 du Programme national « Favoriser l'accès à l'emploi des jeunes et renforcer leur employabilité notamment par la réussite éducative (emploi des jeunes) », plus précisément dans l'action 1, « actions visant à favoriser l'insertion des jeunes sur le marché de l'emploi ». Cela répond à l'objectif spécifique communautaire A : « Améliorer l'accès à l'emploi et aux mesures d'activation pour tous les demandeurs d'emploi, notamment des jeunes, en particulier par la mise en œuvre de la garantie pour la jeunesse, pour les chômeurs de longue durée et des groupes défavorisés sur le marché du travail, et pour les personnes inactives, ainsi que par la promotion de l'emploi indépendant et de l'économie sociale ».

**THÈME :** Accompagnement des bénéficiaires du contrat d'engagement jeune

